



État certifié des inscriptions

Article R. 521-31 al.2 du code de commerce

Du chef de : **LE FOURNIL DE MARIA**

Adresse requise : **5 Avenue RAYMOND ARON 92160 Antony**

N° d'identification : **811 730 779**

Ainsi dénommé, qualifié, domicilié et orthographié, et non autrement

A la demande de :

Gages sans dépossession (à l'exception des gages portant sur un véhicule terrestre à moteur ou une remorque immatriculée) y compris gages des stocks et nantissements de l'outillage et du matériel pris antérieurement au 01/01/2022.

Article R. 521-2, 1° du code de commerce

Néant

Nantissements conventionnels de parts sociales (Sociétés civiles, SARL, SNC)

Article R. 521-2, 2° du code de commerce

Néant

Priviléges du vendeur de fonds de commerce

Article R. 521-2, 3° du code de commerce

Néant

Nantissements conventionnels et judiciaires de fonds de commerce, artisanal, agricole

Article R. 521-2, 4° du code de commerce

N° d'inscription du greffe : n°011600248 prise le 18/03/2016

Date de péréemption : 18/03/2026

Montant garanti

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal des activités économiques de Nanterre

Délivré le : 12/09/2025 à 09:00:34

Etat du chef de : LE FOURNIL DE MARIA, 5 Avenue RAYMOND ARON 92160 Antony

Requis par :

Le greffier



Ch

Contre (constituant/débiteur ou propriétaire du bien grevé) :	LE FOURNIL DE MARIA	
Adresse :	5 Avenue RAYMOND ARON 92160 Antony	
Au profit de :	GRANDS MOULINS DE PARIS, 99 Rue MIRABEAU 94200 Ivry-sur-Seine	
Domicile élu :	MAITRE REYNAUD FABRICE, HUISSIER DE JUSTICE, 12 AVENUE GENERAL GALLIENI - BP 215 - 92002 NANTERRE CEDEX.	
		52 006,34 Euros
Nature du fonds :	Commercial	
Acte :		
Type de l'acte :	Acte sous seing privé	
En date du :	07/03/2016	
Référence du notaire :	MAITRE REYNAUD FABRICE, HUISSIER DE JUSTICE, 12 AVENUE GENERAL GALLIENI - BP 215 - 92002 NANTERRE CEDEX.	
N° d'inscription du greffe : n°011900049 prise le 18/01/2019	Date de péremption : 18/01/2029	Montant garanti
Contre (constituant/débiteur ou propriétaire du bien grevé) :	LE FOURNIL DE MARIA	
Adresse :	5 Avenue RAYMOND ARON 92160 Antony	
Au profit de :	Caisse d'Epargne et de Prévoyance Ile-de-France, 26-28 Rue NEUVE TOLBIAC - CS 91344 75633 Paris 13e Arrondissement Cedex 13	
Domicile élu :	EN SON AGENCE, 64 RUE MAURICE THOREZ 92000 NANTERRE.	
		180 000,00 Euros
Nature du fonds :	Commercial	
Acte :		
Type de l'acte :	Acte sous seing privé	
En date du :	03/01/2019	
Référence du notaire :	EN SON AGENCE, 64 RUE MAURICE THOREZ 92000 NANTERRE.	

Déclarations de créances en cas d'apport de fonds de commerce

Article R. 521-2, 5° du code de commerce

Néant

Hypothèques maritimes à l'exception de celles enregistrés au registre international français

Article R. 521-2, 6° du code de commerce

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal des activités économiques de Nanterre

Délivré le : 12/09/2025 à 09:00:34

Etat du chef de : LE FOURNIL DE MARIA, 5 Avenue RAYMOND ARON 92160 Antony

Requis par :

Le greffier



Actes de saisies des navires à l'exception de ceux enregistrés au registre international français*Article R. 521-2, 7° du code de commerce*

Néant

Acte ou jugement translatif, constitutif ou déclaratif de propriété ou de droits réels portant sur un bateau*Article R. 521-2, 8° du code de commerce*

Néant

Hypothèques fluviales*Article R. 521-2, 9° du code de commerce*

Néant

Mesures d'inaliénabilité décidées par le tribunal*Article R. 521-2, 11° du code de commerce*

Néant

Contrats de location et clauses de réserve de propriété*Article R. 521-2, 12° du code de commerce*

Néant

Privilège du Trésor*Article R. 521-2, 13° du code de commerce*

N° d'inscription du greffe : n°2023TRE00120 prise le 13/07/2023

N° d'inscription national : n°92012023TR00120

Date de péréemption : 13/07/2027

Montant garanti

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal des activités économiques de Nanterre

Délivré le : 12/09/2025 à 09:00:34

Etat du chef de : LE FOURNIL DE MARIA, 5 Avenue RAYMOND ARON 92160 Antony

Requis par :

Le greffier



Contre (constituant/débiteur ou propriétaire du bien grevé) :	LE FOURNIL DE MARIA	
Adresse :	5 Avenue RAYMOND ARON 92160 Antony	
Au profit de :	SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES DE SCEAUX, 130 Rue Houdan 92330 Sceaux	71 909,41 Euros

Priviléges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires

Article R. 521-2, 14° du code de commerce

Néant

Warrants agricoles

Article R. 521-2, 15° du code de commerce

Avertissement :

***Le présent état ne révèle que les inscriptions prises à compter du 01/01/2023,
Les publicités prises antérieurement au 01/01/2023 demeurent inscrites dans les registres tenus par les
tribunaux judiciaires compétents pour les recevoir jusqu'au 31/12/2022.***

Néant

Opérations de crédit-bail en matière mobilière

Article R. 521-2, 16° du code de commerce

Néant

Saisies pénales de fonds de commerce

Article R. 521-2, 17° du code de commerce

Néant

Arrêtés pris en application des articles L. 184-1 ou L. 511-11 code de la construction et de l'habitation portant sur un immeuble dans lequel est exploité un fonds de commerce aux fins d'hébergement

Article R. 521-2, 18° du code de commerce

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal des activités économiques de Nanterre

Délivré le : 12/09/2025 à 09:00:34

Etat du chef de : LE FOURNIL DE MARIA, 5 Avenue RAYMOND ARON 92160 Antony

Requis par :

Le greffier



Nantissements judiciaires de parts sociales de sociétés civiles publiés antérieurement au 01/01/2022

Articles 53 à 57 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 (abrogés)
 Articles R. 532-3 et R. 533-3 du code des procédures civiles d'exécution

Avertissement :

L'information d'un nantissement judiciaire de parts de société civile publié après le 1er janvier 2022 nécessite la consultation des actes déposés en annexe du RCS du siège de la société dont les parts sont nanties.

Néant

Apports de trésorerie et délais de paiement autorisés par le juge-commissaire

Articles L.622-17 III 2° et 3°, L. 631-14, L. 641-13 III du code de commerce ; R. 622-14 et R. 641-22 du code de commerce

Néant

Protêts et certificats de non-paiement

Art. L.511- 52 à L.511-60 c. com., Art. R.511-2 à R.512-1 c. com., Art. L.131-61 à L.131-68 c. mon. et fin. Art. R.131-46 à R.131-51 c. mon. et fin.

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal des activités économiques de Nanterre

Délivré le : 12/09/2025 à 09:00:34

Etat du chef de : LE FOURNIL DE MARIA, 5 Avenue RAYMOND ARON 92160 Antony

Requis par :

Le greffier



Observations

Transfert « entrant » :

Personne immatriculée au greffe suite à transfert en provenance du greffe Créteil en date du 25/02/2016. Nous vous invitons à vérifier l'existence d'éventuelles inscriptions subsistant à ce greffe.

Suite à l'ordonnance n°2021-1192 du 15 septembre 2021 et au décret n°2021-1888 du 29 décembre 2021, la publicité des nantissements judiciaires de parts de société civile est opérée uniquement par le dépôt en annexe au RCS de l'acte de nantissement signifié. Dès lors, nous vous invitons à consulter le registre du commerce et des sociétés auprès duquel la société dont les parts sont nanties est immatriculée.

Fin de l'état

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal des activités économiques de Nanterre

Délivré le : 12/09/2025 à 09:00:34

Etat du chef de : LE FOURNIL DE MARIA, 5 Avenue RAYMOND ARON 92160 Antony

Requis par :

Le greffier

